



# La vallée de l'Ourbise



Grottes



Millieux humides



Coteaux secs



Le réseau de sites Natura 2000 a pour but de préserver la diversité biologique en Europe. Dans ce cadre, l'État français a choisi de privilégier la concertation avec les acteurs locaux. Selon le contexte local, des mesures de gestion spécifiques sont proposées aux propriétaires des sites sur la base du volontariat.

## Le site Natura 2000 de la vallée de l'Ourbise : c'est quoi ?

La vallée de l'Ourbise a été reconnue comme site Natura 2000 (FR 7200738) pour la totalité du linéaire du cours d'eau, soit environ 20 km.

La rivière prend sa source au lavoir de Saint-Julien dans les Petites Landes de l'Est. Elle s'étire ensuite des premières terrasses de la Garonne à la plaine alluviale et se jette dans le fleuve en amont du hameau de « Lamarque ».

Périmètre Natura 2000



## L'Ourbise amont



## Qu'y trouve-t-on ?

Ce site a été retenu dans le cadre de Natura 2000 :

- pour sa végétation de bords de rives (Aulnaie frênaie),
- pour ses lacs eutrophes naturels comme l'étang de la Mazière classé en Réserve naturelle nationale,
- pour son cortège floristique et faunistique particulièrement intéressant : Cordulie à corps fin, Cistude d'Europe, nombreuses espèces de chauves-souris, grands et petits échassiers, rapaces diurnes et nocturnes...

## Jeune Cistude d'Europe



## Cordulie à corps fin



## Héron pourpré



## Protégeons-le !

Le dispositif Natura 2000 propose des mesures de gestion favorables à ce milieu de vie :

- plantation de haies, maintien des éléments fixes comme les arbres isolés ou morts.
- pas de fertilisation ni de débroussaillage chimique.

Protéger une espèce, c'est d'abord chercher à préserver, renforcer ou restaurer les habitats qu'elle occupe. C'est également la nécessité d'assurer une « continuité écologique » permettant l'échange, la libre circulation et la dispersion des individus.

La Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) est la seule espèce de tortue aquatique autochtone. Elle est menacée par la disparition de ses habitats et par la présence d'espèces exogènes (tortues de Floride).

Ne la capturez pas, elle est protégée !  
N'introduisez pas de tortues d'agrément dans son milieu naturel, c'est interdit !

